

CÉAS de la Mayenne Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère 53000 Laval Tél. 02 43 66 94 34 Fax : 02 43 02 98 70 Mél. ceas53@orange.fr Site Internet : www.ceas53.org

OI かけ し 3ulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro : Claude Guioullier. Nathalie Houdayer.





Santé publique

Médecin généraliste : adapter la relation avec un patient en situation de vulnérabilité sociale

a Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) consacre le n° 1089 de sa publication, Études & Résultats, aux opinions et pratiques des médecins généralistes relatives à la prise en charge des patients en situation de vulnérabilité sociale (octobre 2018).



Le médecin généraliste a un rôle central dans la prise en charge des patients en situation de vulnérabilité sociale. Cependant, son rôle peut s'avérer complexe si la vulnérabilité sociale soulève différents types de problèmes : difficultés cli-

niques, durées de consultations plus importantes, coordination souvent délicate avec les secteurs social et médico-social.

Néanmoins, neuf médecins sur dix estiment que c'est leur rôle d'adapter la relation avec un patient en situation de vulnérabilité sociale ; de même, huit médecins sur dix pensent qu'il est de leur ressort de repérer les patients vulnérables.

Cette enquête montre également qu'un médecin sur deux ne se sent pas assez formé à la prise en charge des patients en situation de vulnérabilité sociale.

Aide sociale départementale aux personnes âgées : + 0,5 % en un an (2016-2017)

ans le n° 1091 d'Études & Résultats d'octobre 2018, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) présente les résultats de l'enquête Aide sociale menée auprès des conseils départementaux ⁽¹⁾.



Chaque année depuis 1984, la Drees recueille auprès des conseils départementaux des informations sur les bénéficiaires des aides sociales, les personnels de ces collectivités et les dépenses relevant de l'aide sociale départementales.

Fin 2017, les aides sociales départementales accordées aux personnes âgées en France (hors Mayotte) sont d'environ 1,4 million d'euros, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2016. Les aides aux personnes âgées se répartissent entre des aides à domicile (55 %) et des aides à l'accueil (45 %). L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) représente 90 % de l'ensemble des aides. Concernant les aides à domicile, elles augmentent de 1 % entre 2016 et 2017, alors que celles liées à l'accueil diminuent de 0,2 %.

Pour les aides aux personnes handicapées (520 000 euros), elles augmentent de 0,6 % sur un an. Environ 70 % de ces aides sont consacrées aux aides à domicile et 30 % aux aides à l'accueil. La Prestation de compensation du handicap (PCH) représente 56 % de l'ensemble des aides.

(1) – Sarah Abdouni (Drees), « Fin 2017, les départements ont attribué 2 millions de prestations d'aide sociale aux personnes âgées ou handicapées ».





Trois rencontres dans les Pays de la Loire de novembre à mars Journées « Mobilité durable en milieu rural »

e 8 novembre 2018, à Château-Gontier, le 24 janvier 2019, aux Sables-d'Olonnes (Vendée), et le 21 mars 2019, à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), le Réseau rural français organise un cycle de trois rencontres sur le thème de la **mobilité en milieu rural**.

La première journée est programmée à Château-Gontier, le jeudi **8 novembre 2018**, de 9 h à 17 h, au lycée Victor-Hugo (salle polyvalente), 4 rue du Général-Lemonnier.

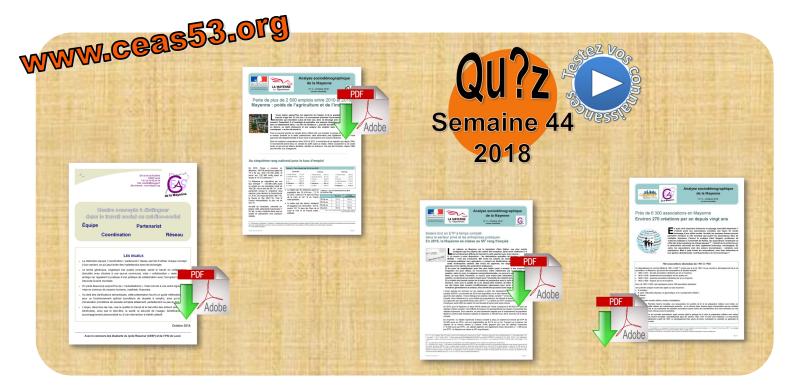
Au programme:

- Intervention du Cabinet Auxilia « pour une nouvelle approche de la mobilité durable dans les territoires ruraux ».
- Ateliers: « Le véhicule en partage! » et « Optimiser les déplacements et faciliter la vie des habitants d'un cœur de bourg ».
- Tables rondes : « Les collectivités animent et mettent en mouvement leur territoire » et « Répondre aux besoins des habitants : itinéraires de proximité ».

Au cours de la journée, témoignages et expérimentations : service d'auto-partage de véhicules électriques du Pôle métropolitain du Mans ; service de location longue durée de vélos à assistance électrique du Groupe d'action locale (GAL) Sud-Mayenne ; cœur de bourg de Soulitré (mobilité et mobilisation citoyenne) ; Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Perche-Sarthois et GAL Haute-Mayenne sur la stratégie territoriale ; Plateforme mobilité départementale en Mayenne (mobilité et solidarité) ; Pays de Craon et sa halte-garderie itinérante ; vélo-bus de Saint-Fort ; épicerie itinérante du canton du Grand-Lucé ; espace de co-working à Asnières-sur-Vègre ; association Mobil-IT dans le pays de Château-Gontier (transport solidaire).

Journée ouverte à tous, sur <u>inscription</u>. Programme de la journée, ici.





La pensée hebdomadaire

« La laïcité est un sujet complexe. À la culture du buzz et du clash, amplifiée par les réseaux sociaux, privilégions l'analyse rigoureuse des faits. Ne demandons pas à la laïcité de répondre à tous les maux de la société. Ce qui n'empêche pas de rappeler le cadre légal qui permet de sanctionner les agissements contraires aux exigences minimales de la vie en société. »

Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, « Atteintes à la laïcité : rares, mais sensibles » (recueilli par François Vercelletto), *Ouest-France* des 16 et 17 juin 2018.